



---

**Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique**

**Trente-huitième session**

Bonn, 3-14 juin 2013

Point 16 de l'ordre du jour

**Coopération avec d'autres organisations internationales**

## **Coopération avec d'autres organisations internationales**

### **Projet de conclusions proposé par le Président**

1. L'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique (SBSTA) a pris note avec intérêt du document d'information<sup>1</sup> établi par le secrétariat concernant les activités pertinentes auxquelles celui-ci a pris part en collaboration avec d'autres organisations intergouvernementales, et a pris note des renseignements qui y figuraient.
2. Le SBSTA a pris note de la déclaration faite par le secrétariat de la Convention sur la lutte contre la désertification sur ses activités et initiatives visant à renforcer l'application de mesures appropriées face aux changements climatiques dans son domaine de compétence, en fonction des besoins et des décisions des Parties et compte tenu des liens et des synergies éventuels.
3. Le SBSTA a réaffirmé l'importance de la coopération du secrétariat avec d'autres organisations intergouvernementales, en particulier au sein du système des Nations Unies, et avec d'autres organisations internationales, le cas échéant, pour cibler des mesures qui favorisent l'application effective de la Convention et de son Protocole de Kyoto.
4. Compte tenu des ressources et des compétences dont disposent d'autres organisations intergouvernementales et internationales et qui présentent un intérêt pour le processus de la Convention, le SBSTA a invité le secrétariat à rechercher au besoin l'appui des organisations en question et à œuvrer en partenariat avec elles aux fins de l'application effective de la Convention et de son Protocole de Kyoto.

---

<sup>1</sup> FCCC/SBSTA/2013/INF.4.